

La demande des crédits à l'habitat est toujours perçue en hausse

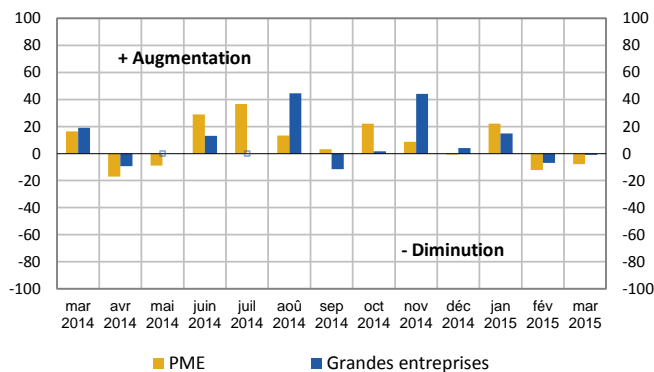
Crédits aux entreprises : les banques indiquent une très légère baisse de la demande de crédits des entreprises, notamment des PME, en lien avec une baisse des besoins de financement.

Crédits à l'habitat et à la consommation : la demande de crédits à l'habitat est signalée en hausse par les banques ; le solde d'opinion relatif à la demande de crédits à la consommation redevient négatif en mars.

Les soldes d'opinion des banques, calculés comme un pourcentage pondéré net des réponses, ne constituent pas une mesure de la croissance des crédits effectivement distribués, ni de l'évolution effective des marges.
(Solde des réponses pondérées en %)

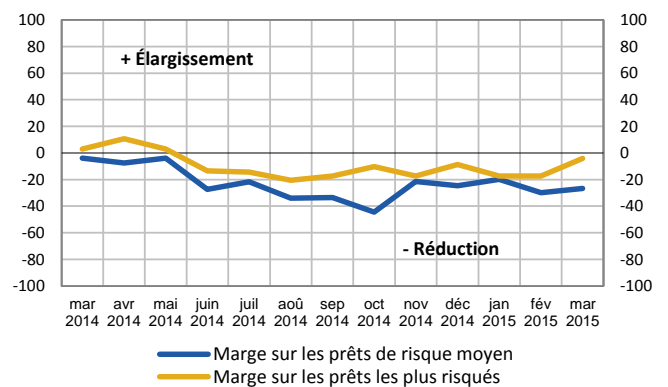
Demande de crédits des entreprises

PME et grandes entreprises (solde d'opinion en %)



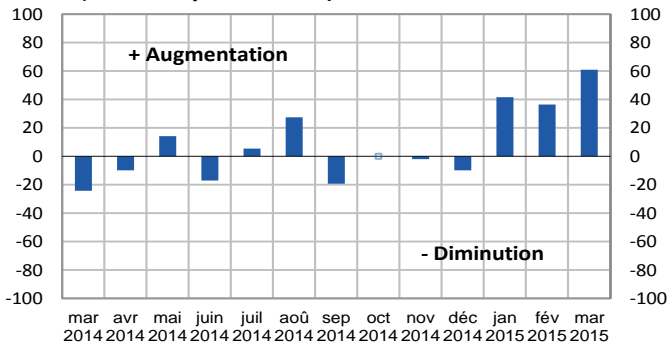
Marges appliquées aux crédits aux entreprises

(solde d'opinion en %)



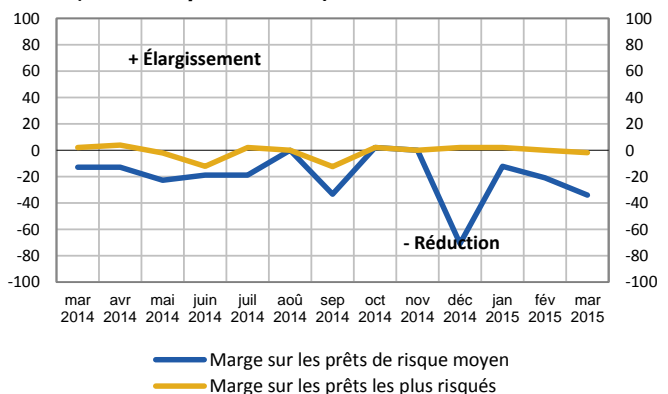
Demande de crédits à l'habitat

(solde d'opinion en %)



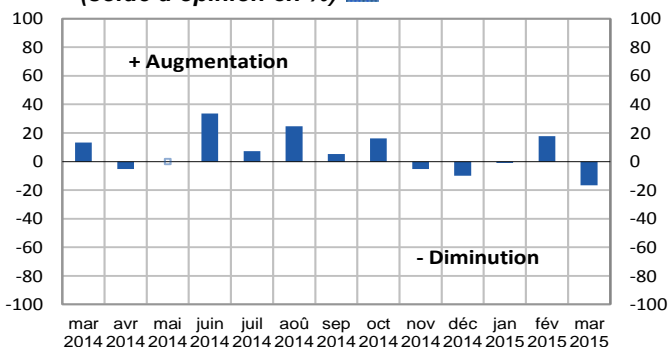
Marges appliquées aux crédits à l'habitat

(solde d'opinion en %)



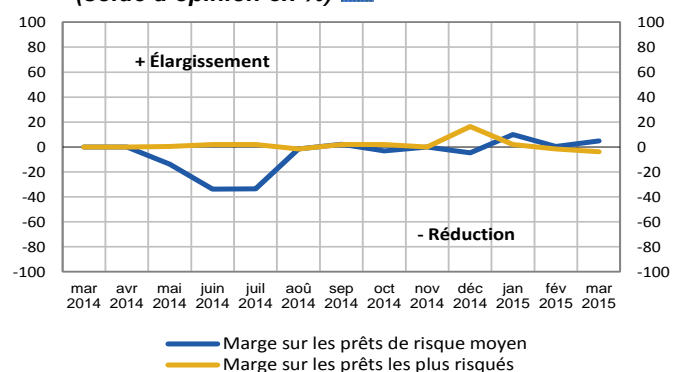
Demande de crédits à la consommation

(solde d'opinion en %)



Marges appliquées aux crédits à la consommation

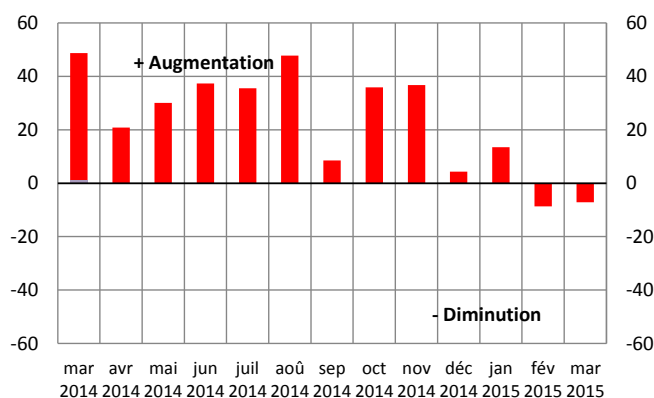
(solde d'opinion en %)



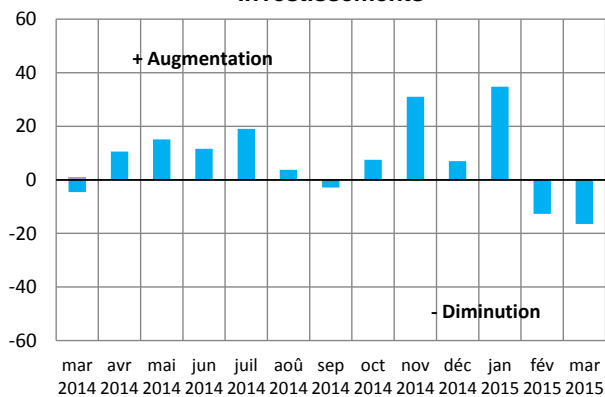
Complément

Selon les informations recueillies auprès des banques, le léger repli de la demande de crédit des entreprises observé en mars serait lié à une baisse des besoins de financement touchant à la fois les projets d'investissement et les opérations de fusions/acquisitions. La gestion des stocks et fonds de roulement aurait toutefois soutenu l'activité.

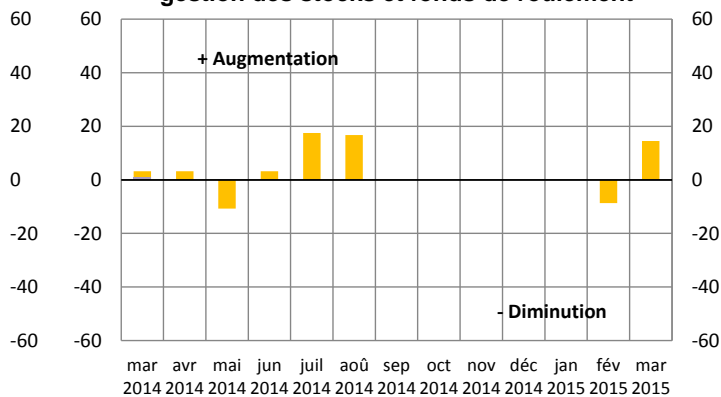
Besoins de financement des entreprises : fusions / acquisitions et restructurations d'entreprise



Besoins de financement des entreprises : investissements



Besoins de financement des entreprises : gestion des stocks et fonds de roulement



NB : Les réponses des déclarants sont pondérées par l'importance relative des crédits (ménages, entreprises) qu'ils distribuent.

Pour la demande de crédits, le solde des réponses est la différence entre le pourcentage des banques de l'échantillon qui l'ont perçue en hausse et le pourcentage de celles qui l'ont perçue en baisse.

Pour l'offre de crédit, le solde des réponses est la différence entre le pourcentage des banques de l'échantillon qui déclarent avoir durci leurs critères et le pourcentage de celles qui indiquent les avoir assouplis.

Pour les besoins de financement des entreprises, le solde des réponses associé à un facteur est la différence entre le pourcentage des banques indiquant que le facteur a contribué à l'augmentation et le pourcentage des banques indiquant que le facteur a contribué à une baisse de la demande. Par nature, la somme des soldes des différents facteurs n'est pas égale au solde total.